

CONDITIONS D'ÉTUDES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Confiné·es depuis le 16 mars, les étudiant·es n'ont plus accès aux ressources disponibles habituellement au sein de l'Université. Produire un travail universitaire dans ces conditions implique pour elles et pour eux d'avoir accès à certaines ressources matérielles inégalement distribuées : ordinateur individuel, logiciels, espace de travail, etc.

Pour avoir une idée plus précise des ressources dont les étudiant·es disposent actuellement, et se donner les moyens d'adapter au mieux les modalités d'enseignement et de validation du semestre, un questionnaire (anonyme) portant sur les conditions d'études en période de confinement a été transmis par mail mercredi 25 mars aux 427 étudiant·es inscrit·es en licence de sociologie et d'anthropologie à Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Toutes celles et ceux en mesure d'accéder au lien ont été invité·es à trois reprises à répondre au formulaire afin que nous puissions avoir un ordre d'idée du nombre d'inscrit·es sans aucun accès à internet.

271 étudiant·es ont renseigné ce formulaire, soit un taux de réponse de 63 % en quatre jours. Ce taux est exceptionnel pour une enquête en ligne et montre la mobilisation de nos étudiant·es et leur inquiétude.

Dans ce document, nous vous proposons une synthèse des résultats pour l'ensemble de la promotion. Cette synthèse montre que beaucoup d'étudiant·es ne disposent pas des moyens nécessaires (là où ils et elles résident actuellement) pour réaliser les travaux demandés par les enseignant·es. Les résultats sont présentés en suivant les quatre thèmes abordés dans le questionnaire: 1° Connexion internet et matériel informatique, 2° Conditions de vie et d'études, 3° Activité rémunérée et 4° Bourse Crous. Les commentaires laissés par les étudiant·es à la dernière question ouverte, dont nous incluons des extraits dans cette synthèse, montrent également comment l'impossibilité de produire un travail universitaire conforme aux attentes de leurs enseignant·es est vécu pour une partie des étudiant·es comme une injustice et une source d'angoisse.

En cohérence avec la réflexion demandée par la présidence de l'université sur les enjeux éthiques et sociaux entourant l'épidémie de Covid-19 en Seine-Saint-Denis (voir capture ci-dessous), ce document peut servir à interpeller nos instances sur la pertinence de la continuité pédagogique et de l'évaluation dans ce contexte. Des enquêtes similaires ont été réalisées au Havre, à Grenoble (dont vous pouvez consulter les résultats ici: <http://pierremerckle.fr/2020/03/la-continuite-pedagogique-vraiment/>), une autre est en cours à Paris-Nanterre.



Connexion internet et matériel informatique

427 étudiant·es ont été sollicité·es *via* leur adresse mail personnelle. Le questionnaire étant strictement anonyme, nous ne disposons pas des propriétés sociodémographiques des enquêté·es (considérées par la CNIL comme indirectement nominatives), mais nous pouvons indiquer la manière dont ils se répartissent dans les différents niveaux de la licence.

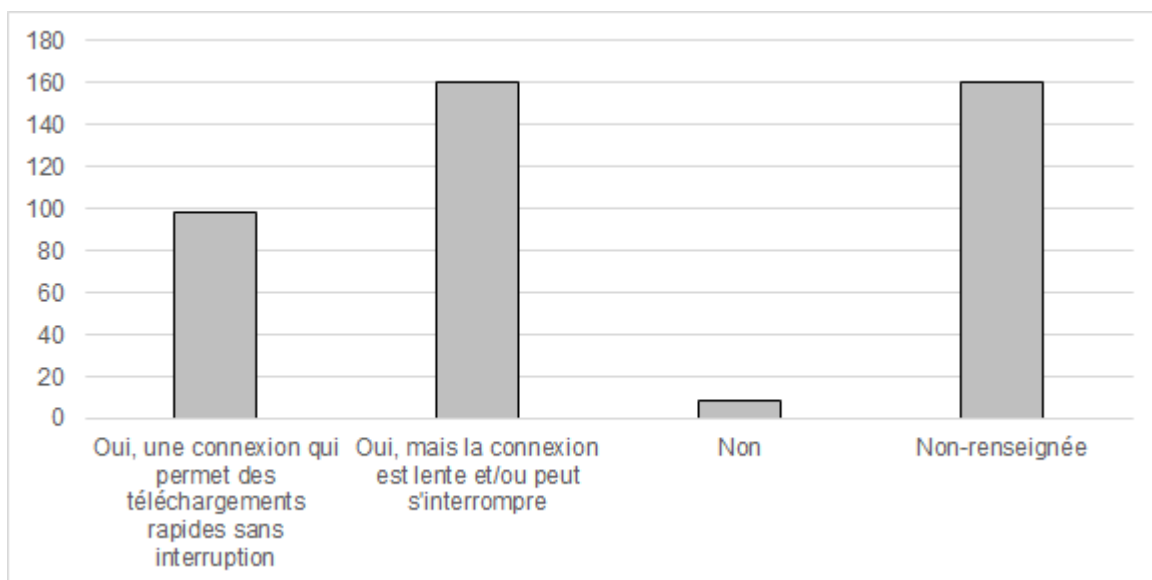
Figure 1: Répartition dans les différents niveaux de la licence des étudiant·es sollicité·es (d'après les fichiers de la scolarité) et des étudiants enquêté·es (d'après leur déclaration au formulaire)

Niveau	Etudiant·es sollicité·es		Etudiant·es enquêté·es		Taux de réponse
L1	232	54 %	121	45 %	52 %
L1/L2	41	10 %	18	7 %	44 %
L2	57	13 %	61	22 %	107 %
L2/L3	40	9 %	22	8 %	55 %
L3	57	15 %	41	15 %	72 %
Autres	0	0	8	3 %	×
Total général	427	100 %	271	100 %	63 %

Les étudiant-es inscrit-es en première année sont sous-représenté-es parmi les répondant-es. Entretenir un lien à distance et numérique avec ces étudiant-es semble difficile parce-qu'ils et elles sont moins ancré-es/installé-es dans la licence ou par défaut de connexion. Mais comme ils et elles sont tout de même bien plus nombreux-ses (121) à avoir répondu que les L2 (61) et les L3 (41), leur sous-représentation a probablement des effets limités sur les résultats statistiques à l'échelle de la licence.

La majorité de la promotion dispose d'une connexion internet (248 étudiant-es sur les 427 destinataires du questionnaire), mais cette connexion est souvent lente et/ou peut s'interrompre (pour 160 étudiant-es au moins). 9 enquêté-es déclarent en être totalement dépourvu-es là où ils et elles résident actuellement (Figure 2). À ces dernier-ères, il faut ajouter celles et ceux qui n'ont pas réussi à accéder au formulaire en ligne, entrant dans la catégorie « non-renseignée ».

Figure 2: Disposez-vous d'une connexion internet là où vous résidez actuellement (via une box ou un téléphone portable) ? (Effectifs)



Source: formulaire en ligne sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant-es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8.

Ainsi, l'un-e des répondant-es explique:

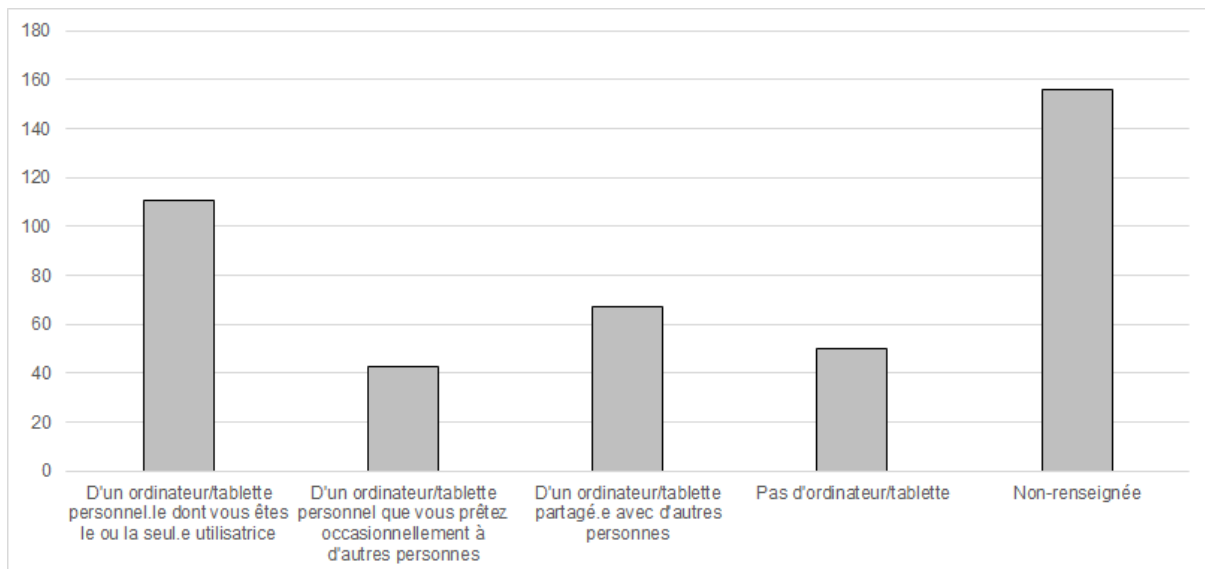
« Le formulaire a été rempli par téléphone grâce à une de mes camarades. La question suivante : « Disposez-vous d'une connexion internet là où vous résidez actuellement (via une box ou un téléphone portable) ? » ne serait être entièrement représentative de l'ensemble des étudiants. Ces étudiant-e-s comme moi qui n'ont pas d'accès à internet ne verront peut-être pas ce

formulaire. Ils ne pourront pas tous indiquer que, non ils n'ont pas accès à internet et que les conditions sont catastrophiques. Je ne sais pas comment je vais faire pour rester dans mon domicile. Je ne peux plus travailler et ma bourse ne suffira pas. Je vais devoir travailler avec cet état d'anxiété [...] Sans parler de tous mes camarades victimes d'handicap qui ne recevront pas l'aide/l'assistance qu'ils pouvaient avoir à l'université. On compte sur vous s'il vous plaît aidez-nous ».

L2, boursier·ère.

A l'instar de cet·te étudiant·e, une partie non-négligeable de la promotion ne possède pas d'ordinateur (fixe, portable, ou tablette) là où elle réside actuellement (Figure 3: 50 inscrit·es au moins sur les 427 destinataires du formulaire, soit 12 %). Lorsque les étudiant·es ont accès à cet outil, certain·es sont contraint·es de le prêter occasionnellement (43 répondant·es) ou le partagent complètement avec d'autres personnes (67 répondant·es). Au total, les étudiant·es qui déclarent disposer d'un ordinateur ou d'une tablette à usage exclusif sont une minorité (41 % des répondant·es).

Figure 3: Y a-t-il un ordinateur (fixe, portable, ou tablette) là où vous résidez actuellement et si oui, s'agit-il ? (Effectifs)



Source: formulaire en ligne sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant·es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8.

Dans la majorité des cas où l'ordinateur est partagé, elles et ils mutualisent cet ordinateur ou tablette avec au moins deux autres membres du ménage (73 sur les 110

répondant·es partageant occasionnellement ou complètement cet outil) et décrivent en conséquence des conditions d'études difficiles :

« C'est une catastrophe pour beaucoup d'entre nous. Je dois partager mon ordinateur avec d'autres personnes j'ai quelques dans la journée pour pouvoir lire les documents. La connexion est affreuse. J'avais pour habitude de travailler à la bibliothèque [...] Mon travail ne sera pas à la hauteur de mes capacités tout cela parce que malgré moi, je ne suis pas dans des conditions qui me permettent de travailler ne serait-ce que normalement. C'est honteux. »

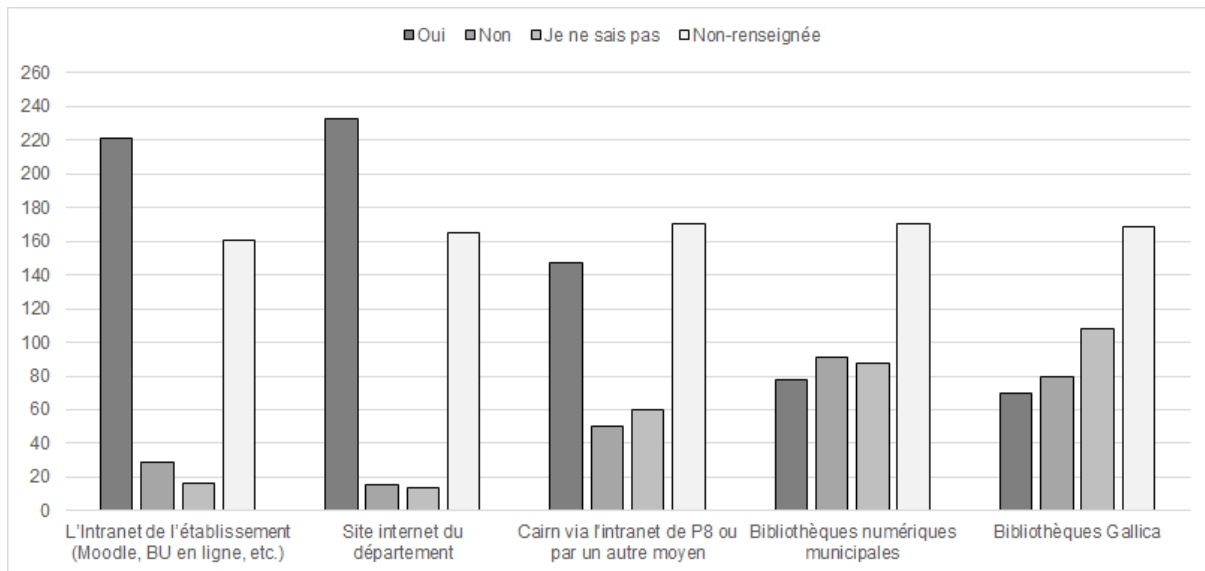
L2, boursier.

« Pour commencer, nous sommes une famille nombreuse et nous avons qu'un ordinateur pour toute la famille. Je tiens à vous informer que pendant le confinement mes devoirs plus les devoirs des autres membres de la famille s'accumulent. J'essaye de faire mon maximum car mon ordi ne marche plus et en raison du confinement je ne peux pas le réparer. J'essaye de voir les autres devoirs que les professeurs m'envoient [...] J'essaye de faire mon maximum et j'essaye de finir mon mémoire. »

L3, boursière (reçu par mail)

Si dans l'ensemble les étudiant·es parviennent à accéder à l'Intranet de l'établissement (Moodle, BU en ligne, etc.) et au site internet du département (Figure 4: 221 et 233 étudiant·es sur les 427 destinataires du questionnaire, soit 52 % et 55%), cet effectif tombe à 147 inscrit·es (34 % de la promotion) pour le catalogue Cairn où se trouvent certaines lectures exigées.

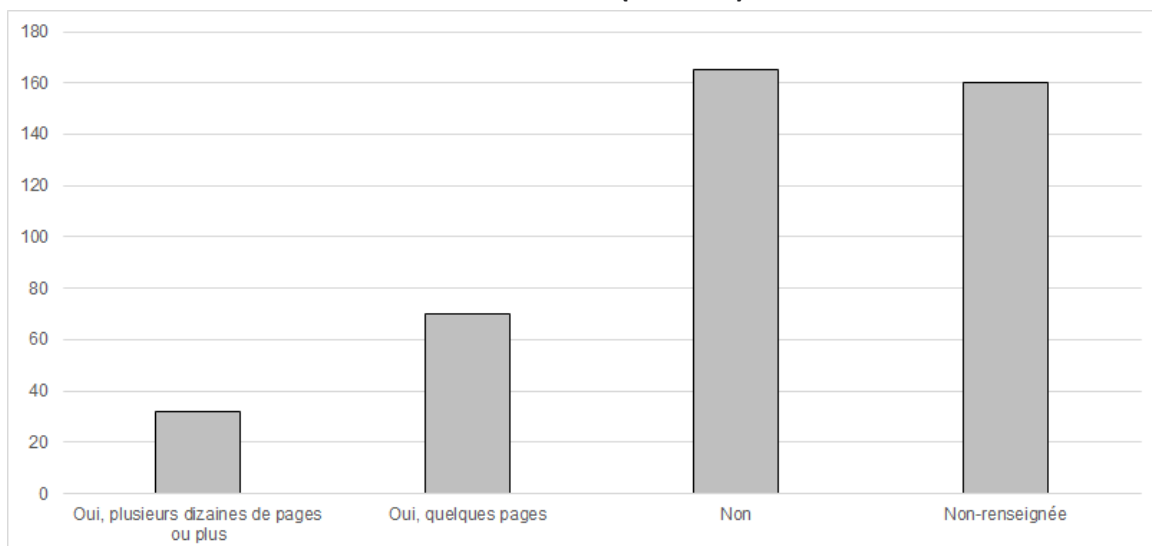
Figure 4: Pouvez-vous accéder aux ressources numériques suivantes de là où vous résidez actuellement ? (Effectifs)



Source: formulaire en ligne sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant-es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8.

De plus, dans le champ libre du questionnaire, les étudiant-es nous interpellent sur la difficulté à lire sur écran dans un contexte où la grande majorité n'ont pas les moyens d'imprimer plus de quelques pages là où ils et elles résident (Figure 5).

Figure 5: Avez-vous de quoi imprimer des documents là où vous résidez actuellement ? (Effectifs)



Source: formulaire en ligne sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant-es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8.

« Travailler uniquement à partir de textes sur ordinateur est difficile pour les personnes souffrant de migraines. »

L2, non-boursier·ère.

« Pour certaines matières, l'accès à la BU numérique est indispensable. Cependant lire des quinzaines de pages sur ordinateur m'est très difficile, tant en terme de concentration qu'en terme de facilité. Un support papier aurait été lieu adapté. »

L2, boursier·ère.

« - Les enseignant.e.s auraient pu se concerter davantage pour varier les tâches/exercices demandés. Pourquoi ne donner que des fiches de lecture ?

- Aucun contenu d'enseignement des cours plus théoriques n'a été proposé. Je comprends la difficulté à mettre en ligne un cours destiné à être prodigué en classe mais cela manque néanmoins.

- La lecture d'un long ouvrage sur Internet est assez inconfortable, surtout si l'on pratique déjà le télétravail :-)

Merci de garder le lien avec les étudiant·e·s et bon courage à vous ! »

L2, non-boursier·ère.

Elles et ils déplorent, aussi, le manque de coordination des enseignant·es du département et la mauvaise communication des modalités de validation du semestre. Ces commentaires illustrent les difficultés des équipes pédagogiques, elles-mêmes confinées, à s'organiser.

« Très compliqué de suivre les changements, décisions de chaque prof. Bcp d'incompréhensions. »

L2, non-boursier·ère.

« La communication avec les professeurs se fait parfois long »

L1, boursie·ère

« On est très mal informés et ça génère un stress quotidien. on se pose tout le temps des questions pour la suite du parcours. »

L1, non boursie·ère

Si les remarques sont souvent critiques par rapport à la validation et au travail demandé, plusieurs messages montrent néanmoins que certain·es étudiant·es au moins apprécient les efforts mis en place par les enseignant·es pour leur transmettre des enseignements :

« Non ,les professeur sont comme ils peuvent pour adapter leurs modalités. »

L1, boursier·ère.

« Nous donner de quoi lire est le plus important et les professeurs ont pu nous envoyer des choses donc pour moi il n'y a aucun problème. »

L3, boursier·ère

Conditions de vie et d'études

Si certain·es souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement resserré avec des cours en visioconférence, nombreux·ses sont les étudiant·es qui décrivent des conditions de confinement incompatibles avec des enseignements à distance. De fait, près de la moitié des répondant·es n'ont pas la possibilité de faire leur travail universitaire dans une pièce où ils·elles sont seul·es (Figure 6: 129 enquêté·es, à l'échelle de la promotion cela fait au moins 30% des inscrit·es).

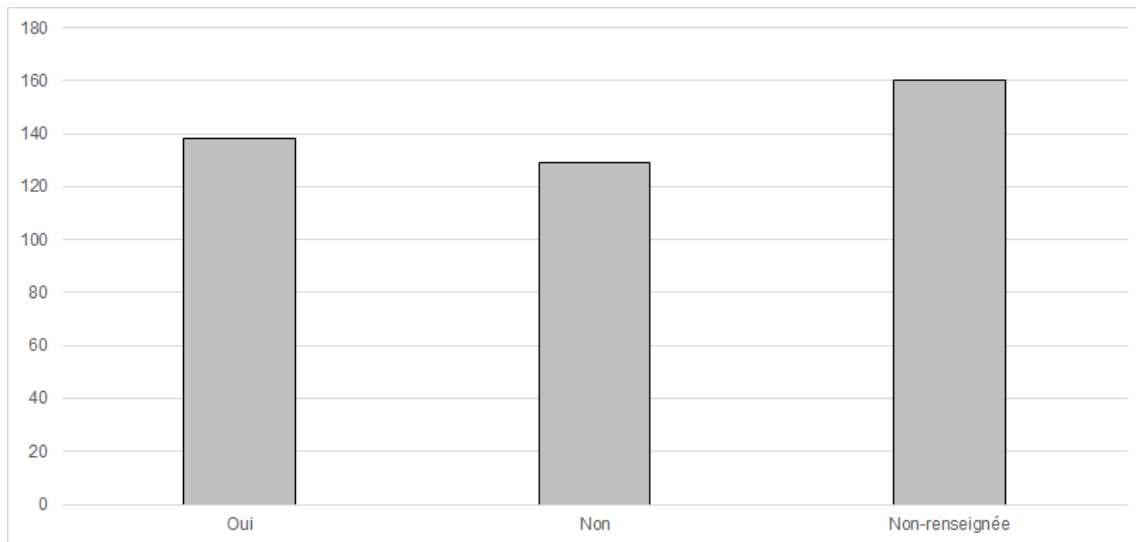
« On devrait avoir quelques cours en Skype pour nous accompagner [...] Ça peut aider psychologiquement de savoir qu'on fait ça pas pour rien et que y a vraiment des profs derrière. »

L2, boursier·ère.

« Les modalités d'enregistrement à distance vont être durs pour moi car je ne suis pas seul dans la chambre on est 7 dans une chambre. Il n'y a pas moyen de travailler tout en tranquillité car il y a les enfants de bas âge qui ne cessent de faire du bruit. Ça serait bien de travailler mais je ne suis pas dans une bonne environnement pour travailler. »

L2 et L3 (AJAC), non boursier·ère

Figure 6: Depuis le début du confinement, avez-vous la possibilité de faire votre travail universitaire dans une pièce où vous êtes seul-e ? (Effectifs)



Source: formulaire en ligne sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant-es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8.

La majorité sont chez leurs parents (171) ou chez un autre membre de leur famille (28), mais plusieurs étudiant-es de la promotion semblent isolé-es (24 déclarent résider en résidence universitaire ou seul-e en appartement).

« Oui, l'enseignement à distance est malheureusement pas le bon moyen actuellement vu les conditions actuelles, car moralement, physiquement nous ne sommes pas bien, je vis seul dans une résidence universitaire et croyez moi je n'ai pas la morale, j'ai tellement à vous dire mais malheureusement je n'ai pas la force. »

L1, boursier-ère

D'autres (83) déclarent avoir à leur charge une ou plusieurs personnes dépendantes (enfants, personnes âgées ou souffrant d'une maladie ou d'un handicap), principalement leurs frères ou soeurs (46) et leurs parents ou grands-parents (35).

Activité rémunérée

Près de la moitié des étudiant·es déclarent exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études cette année (133 étudiant·es). Un commentaire nous informe sur les conditions dans lesquelles certain·es travaillent en ce moment:

« Je n'ai vraiment pas le temps d'étudier à distance car je suis en contrat actuellement dans un magasin alimentaire et en cette période (covid) je fais énormément d'heures supplémentaires donc je travail tout les jours et cela est très physique (mise en rayon, porter des grosses charges ex carton d'aliments...) alors quand je rentre à mon domicile je suis épuisé! Je suis une bonne étudiante avec de bon résultats en temps normal mais là je suis inquiète pour ma validation ce semestre ! »

L3, boursière

Mais parmi les étudiant·es qui avaient une activité rémunérée avant la pandémie, une minorité la poursuivent en cette période (19 sur leur lieu de travail, 13 en télétravail). Les trois quart (100 sur 133) déclarent s'être arrêté·es depuis le début du confinement, et dans deux tiers des cas environ (61) ils et elle ne touchent pas de revenu en compensation.

Le confinement creuse les inégalités entre boursier·ères et non-boursier·ères

De manière générale, parmi les étudiant·es qui ont répondu au questionnaire, les étudiant·es boursier·ères (143) disposent moins souvent des ressources nécessaires pour suivre des études en ce moment. Ils et elles sont moins nombreux·ses à avoir accès à une connexion internet fiable (32 %, pour 42 % des non boursier·ères). 20 % des boursier·ères n'ont pas d'ordinateur, contre 15 % des non-boursier·ères. Parmi celles et ceux qui ont accès à un ordinateur, les boursier·ères sont moins nombreux·ses à en avoir un usage exclusif (36 % contre 47 % pour les étudiant·es non-boursier·ères). Et lorsque l'ordinateur accessible est collectif, les boursier·ères le partagent avec plus de personnes en moyenne (2,4 contre 1,9).

Dans leur lieu de confinement, les boursier·ères ont un peu moins souvent (46 %) la possibilité de s'isoler dans une pièce pour travailler que les non-boursier·ères (50 %). Et dans 26 % des cas, les étudiant·es boursier·ères ont également la charge d'une ou plusieurs personnes, pour 19 % des non-boursier·ères.

La comparaison des situations des étudiant·es boursier·ères et non-boursier·ères permet donc de montrer que les dispositifs de « continuité pédagogique », qui sont de manière générale peu adaptés au public de la licence de sociologie, ont également pour effet d'accroître les inégalités sociales entre étudiant·es.

Conclusion

Cette enquête sur les conditions d'études en période de confinement des étudiant·es du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Paris 8 rappelle en quoi notre établissement offre habituellement des ressources matérielles importantes aux publics qui le fréquentent, ressources indispensables aux étudiant·es les plus fragiles. La « continuité pédagogique » à travers des enseignements ou des évaluations à distance ne saurait corriger ces manques. Ainsi, 50 étudiant·es seulement (18 % des répondant·es) déclarent, dans cette enquête, avoir à la fois une bonne connexion internet, un ordinateur personnel non partagé et une pièce où ils et elles peuvent s'isoler pour travailler là où ils et elles résident actuellement.

Les résultats exposés ici nous conduisent à rejoindre les conclusions de Pierre Mercklé:

1/ « Dans ces conditions, instaurer des cours à distance dont les évaluations participeraient à la validation du second semestre provoquerait une profonde rupture de l'équité entre les étudiant·es ».

2/ « En nous précipitant sur les outils numériques permettant de faire cours à distance à un nombre très restreint d'étudiant·es bénéficiant de conditions matérielles, économiques et sociales privilégiées, et disposant aussi des capacités socialement construites à l'auto-discipline que nécessitent les auto-apprentissages, on prend le risque de faire croire que c'est possible, sans se demander ni se soucier ce qui est réellement transmis de cette façon, ni à qui. Quand on a ouvert la boîte de Pandore, il est très difficile de la refermer... »¹

Comme l'indiquait Annick Allaire le 21 mars dernier, la crise sanitaire implique de répondre aux enjeux éthiques et sociaux pour les plus vulnérables (voir capture en introduction). La continuité de l'évaluation en période de confinement ne va manifestement pas dans ce sens. La CFVU (réunie en séance plénière exceptionnelle le 27 mars) en appelle aux formations de Paris 8 afin de trouver des aménagements n'engageant « aucune rupture de droit ni préjudice pour accéder au niveau supérieur », mais une décision nationale ou d'établissement semble s'imposer.

¹ <http://pierremerckle.fr/2020/03/la-continuite-pedagogique-vraiment/>